



# Equipez-vous et votre vélo comme il faut !

publié le 25/03/2023

## Pour votre sécurité

### Descriptif :

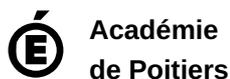
Merci à nos partenaires du Local Jeunes de Brioux pour leurs compétences artistiques. Associées aux efforts de la Gendarmerie de Brioux sur Boutonne, nous avons pu faire connaître aux collégiens les règles de l'équipement des vélos pour qu'ils soient "bien vus" lorsqu'ils circulent en deux-roues.

Avec l'heure d'été, une période de matins sombres... va revenir... attention à bien équiper votre vélo des lumières adéquates.

Et le casque, même s'il n'est pas obligatoire après 12 ans, est fortement conseillé...

Merci à nos partenaires du Local Jeunes de Brioux pour leurs compétences artistiques. Associées aux efforts de la Gendarmerie de Brioux sur Boutonne, nous avons pu faire connaître aux collégiens les règles de l'équipement des vélos pour qu'ils soient "bien vus" lorsqu'ils circulent en deux-roues.

Des vérifications seront faites régulièrement.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.